



ASSOCIATION FRANCAISE DU BOXER
Club officiel affilié à la Société Centrale Canine

PROCOLE du DÉPISTAGE de la SPONDYLOSE (Méthode Numérique)

Âge du dépistage :

L'âge minimum pour le dépistage officiel de la spondylose est de 24 mois révolu.

>> Pour les chiens de moins de 24 mois la lecture ne sera pas faite !

Examen radiographique :

Tout vétérinaire possédant un appareil radiographique peut pratiquer cet examen, sans avoir recours à une quelconque anesthésie.

L'animal doit être positionné en décubitus latéral. Eventuellement des petits coussins peuvent être placés entre les membres et sous le sternum pour garantir une incidence latérale du rachis parfaite.

Les clichés radiographiques doivent montrer une vue latérale de la totalité du rachis thoraco-lombaire, à savoir **depuis la jonction cervico-thoracique (C7-T1) jusqu'au sacrum**. Généralement deux clichés sont suffisants.

L'identification des radiographies doit indiquer :

- le nom du vétérinaire, son n° d'ordre, son lieu d'exercice,
- le nom du chien, sa race, son sexe,
- sa date de naissance, son n° de puce et son n° de LOF,
- la date de prise des clichés.

Résultat de la lecture

Vous devrez remplir le formulaire en ligne que vous trouverez à cette adresse : <https://www.afboxer.com/Espace-adherents/Saisie-dysplasie/Formulaire/form/> et effectuer le paiement par carte bancaire dont le lien est disponible une fois votre saisie effectuée. (Vous pouvez également payer par chèque bancaire auprès de la trésorière)

Pour commencer, cliquez sur le lien à ci-dessus !

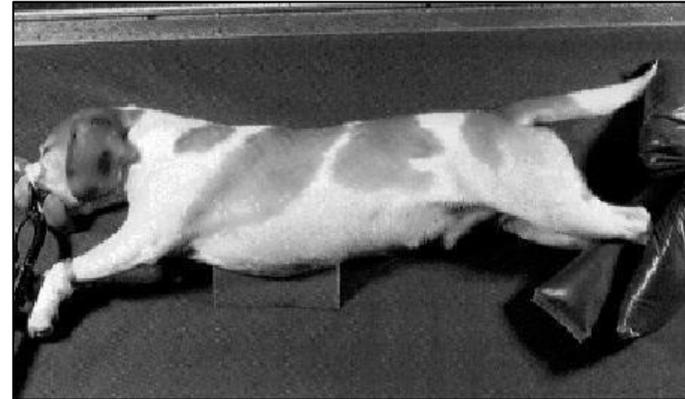
Tous les champs du formulaire sont obligatoires :

- Nom et prénom du vétérinaire
 - Adresse du vétérinaire
 - N° d'ordre du vétérinaire
 - Date de la radio de la spondylose
 - Nom du chien
 - Affixe (Si le chien en possède un)
 - LOF
 - Sexe
 - Mâle Femelle
- Tatouage ou numéro de puce
- Date de naissance
 - N° Vetsxl du cliché radio
 - Certificat du vétérinaire (Fichier)
 - Entête du pedigree ou du certificat de naissance (Fichier)

Assurez-vous donc que vous disposez de tous ces éléments avant de faire votre saisie

Coût de la lecture : 74,00 €

(29,00 € pour les adhérents à jour de cotisation)



Position radiographique correcte

Par l'envoi d'un cliché radio à interpréter au lecteur officiel du club, le Propriétaire du Boxer autorise le club à en publier le résultat quel qu'il soit.